

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **68 (1959)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peu branlants le général français et le lieutenant yougoslave, le médecin-chef de la Croix-Rouge et le maître de sport. Tandis qu'au fond du bois retentissent les clairons, bien que ce ne soit pas encore le soir...

N'en devenons pas sentimentaux, mais il est certain qu'entre ces 80 hommes qui neuf jours durant auront vécu une existence neuve et identique, lutté dans la même équipe de foot-ball — puisque l'on a bien fini par arriver à un résultat dans ce domaine-ci également, — partagé la même chambre, les joies et les inconvénients de la vie en commun, il s'est formé des liens qui sauront résister à d'éventuelles catastrophes et qui

sauront aussi les maintenir « au-delà de la mêlée », malgré toutes les différences d'idéologies, de croyances et de cultures qui les séparent peut-être aujourd'hui. Ils sauront se rappeler les paroles du grand Pasteur: « Je ne te demande pas qui tu es ni quel est ton pays, mais quelle est ta souffrance. »

Puisse néanmoins ce cours être placé sous le signe de la paix perpétuelle. Son rôle, sa portée et sa valeur n'en seront pas moindres.

Le deuxième cours se déroulera sous d'autres cieux, car en cela aussi il doit demeurer international et faire avec le temps le tour du monde. *Ginette Bura.*

VOTRE CROIX-ROUGE

DANS NOS ECOLES D'INFIRMIERES

Baptême

Sur décision du Comité central, l'Ecole croix-rouge de perfectionnement pour infirmières, dont le siège principal se trouve à Zurich et la division romande à Lausanne s'intitulera désormais: *Ecole supérieure d'infirmières.*

*

La branche suisse romande de l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse a changé d'adresse à Lausanne. Sa nouvelle adresse est désormais

48, avenue de Chailly à Lausanne
téléphone (021) 28 66 24

*

Cours pour infirmières-chefs à Zurich et à Lausanne

Deux cours pour infirmières-chefs et monitrices d'écoles d'une durée de sept mois chacun ont débuté le 16 septembre à l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge, à Zurich et à Lausanne.

*

Un cours consacré au problème infirmier

Un cours réservé aux « *Problèmes actuels du personnel infirmier en Suisse* » se déroulera les 23 et 24 octobre dans le cadre du cours administratif général organisé par l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales de St-Gall. 11 conférences de 45 minutes chacune traiteront ce thème sous ses différents aspects. Trois de ces 11 exposés seront donnés par des collaboratrices de la Croix-Rouge suisse, notamment: M^{lle} Noémi Bourcart, directrice de l'Ecole supérieure d'infirmières, Zurich: « *Infirmières et infirmiers laïques d'aujourd'hui* »; M^{lle} Magdelaine Comtesse, directrice du Service des infirmières: « *La formation dans les soins infirmiers* »; M^{lle} Rosmarie Lang, collaboratrice du Service des infirmières: « *La pénurie de personnel infirmier; ses causes, son ampleur* ».

*

A « La Source »

Le Dr H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Ecole d'infirmières La Source, à Lausanne, en remplacement du Dr W. Junet.

*

Pour le Lindenhof

Dans sa séance du 3 septembre, le Comité central a voté l'octroi d'un crédit de 100 000 fr. en tant que participation à la couverture du déficit de 128 000 fr. enregistré par l'Ecole d'infirmières du Lindenhof en 1928.

*

In Memoriam

FRANCIS BOURQUIN

L'Alliance suisse des samaritains et la Croix-Rouge suisse ont eu le chagrin de perdre M. Francis Bourquin, décédé dans la 61^e année à Couvet. Pharmacien, lieutenant-colonel du service de santé, M. Francis Bourquin s'est dévoué pendant plus de trente-cinq ans aux Samaritains. Elu en 1954 au Comité directeur, il était appelé trois ans plus tard à la vice-présidence de l'Alliance suisse. Il fut appelé à ce titre à représenter les Samaritains à la Direction de la Croix-Rouge suisse. Il faut souligner la part que prit également, au milieu de ses activités multiples, M. Francis Bourquin à la mise sur pied par la section croix-rouge du Val-de-Travers d'un service d'ambulance et de donneurs de sang. Le docteur Gilbert DuPasquier, vice-président de la Croix-Rouge suisse, ami personnel de Francis Bourquin, lui rendit un dernier hommage au nom du médecin en chef et du pharmacien en chef de l'armée, ainsi que le président central de l'Alliance suisse des samaritains, M. E. Zweidler, et de nombreux représentants des sociétés qui avaient bénéficié de la collaboration du regretté défunt.





Le Dr H. Barbey, président de la Croix-Rouge genevoise, assiste au nom de la Croix-Rouge suisse à l'envoi de médicaments destinés aux sinistrés du Pakistan. (Photo A. Kern)

ENTRAIDE INTERNATIONALE

Des collaborateurs de la Croix-Rouge suisse en Afrique du Nord

Le Comité central a voté l'octroi d'un crédit de 15 000 fr. prélevé sur le Fonds de catastrophes pour permettre à notre société de mettre un collaborateur à la disposition de la délégation de Tunis de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, pendant six mois, soit d'octobre 1959 à mai 1960. La Croix-Rouge suisse a en outre été en mesure de déléguer un autre collaborateur au Maroc, pour y renforcer la délégation de la Ligue, grâce à un don de la Croix-Rouge américaine.

*

Premiers envois pour les enfants réfugiés au Maroc et en Tunisie

Les vêtements et les couvertures destinés aux enfants algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc, que la Croix-Rouge suisse espère recueillir en grand nombre dans le cadre de la collecte en nature qui vient de débuter dans tout le pays, quitteront la Suisse à fin octobre déjà, de manière à pouvoir être distribués aux bénéficiaires avant le début de la mauvaise saison. Tandis que les effets destinés au Maroc seront expédiés via le Gothard, ceux destinés à la Tunisie quitteront la Suisse via Genève.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Nouveaux crédits

Dans sa séance du 16 septembre, la Commission du secours aux enfants a voté l'octroi des crédits suivants, qui sont couverts par les contributions des parrainages et des subventions de la Confédération:

— Enfants réfugiés en Allemagne:	Fr.
Distribution de colis de parrainages (flanellette, cretonne, literie, lits, duffle-coats, laine à tricoter, souliers, etc.)	60 000.—

— Homes d'enfants « Rayon de Soleil » à Cannes et à Pomeyrol	6 000.—
— Aide à des enfants nécessiteux en Grèce du Nord:	
Rénovations de maisons	60 000.—
Construction de maisonnettes pour 24 familles de Paramythia et de Filiates	8 000.—
Participation financière à l'achat d'un Cardanoscope pour l'équipe mobile de lutte antituberculeuse de Kozani	2 000.—
Achat de vêtements pour les enfants accueillis au Préventorium de Mikrokastron	6 000.—
Distribution de textiles, de chaussures et de vivres à des enfants de Macédoine occidentale	12 000.—
— Aide à des vieillards nécessiteux de Grèce	10 000.—
— Aide à l'Autriche:	
Aide individuelle à des enfants réfugiés: remise de lits et literie, de textiles, souliers, vêtements	35 000.—
Aide à des réfugiés âgés (couvertures, draps, pantoufles, café, sucre, etc.)	20 000.—
— En Suisse:	
Participation aux frais d'exploitation — exercice 1959 — du home pour enfants infirmes moteurs cérébraux, à Lausanne	2 000.—
Assistance d'adolescents hongrois isolés	40 000.—
Accueil d'adolescents hongrois au Home « Les Airelles », à Leysin	5 000.—
— Aide à des enfants algériens réfugiés	20 000.—
(Cette somme a été couverte par un don de la Fondation mondiale Pestalozzi)	
— Accueil en Suisse d'enfants menacés de tuberculose:	
Accueil de 30 enfants autrichiens au Home « Beau-Soleil », Gstaad, du 16 juin au 15 septembre 1959	29 000.—
Accueil d'enfants yougoslaves au Home « Beau-Soleil », Gstaad, du 16 septembre 1959 au 31 janvier 1960	40 000.—
Accueil en sanatoriums d'enfants légèrement atteints de tuberculose	15 000.—
— Participation aux frais de cure d'enfants de nationalités diverses	10 000.—
Total	380 000.—

*

PROTECTION CIVILE

Travail de groupe et de commissions

Le groupe de travail de la Commission d'experts en matière de protection civile, mise sur pied à la demande du Département fédéral de justice et police a tenu séance à Berne le 16 septembre pour discuter en détail la conception de la future protection des civils. Plusieurs sous-commissions spéciales qui auront à s'occuper du problème du personnel, de l'acquisition et de la constitution de réserves de matériel, de l'organisation, de la décentralisation, de l'assistance et de questions juridiques ont en outre été constituées. Ces sous-commissions seconderont les commissions déjà existantes et dont la tâche est d'étudier les mesures à prendre dans le domaine des constructions et en vue d'assurer la protection des biens culturels. M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse préside la sous-commission pour les questions de personnel.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Nominations

Le Comité central a procédé à la nomination de deux nouveaux membres des Commissions de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse française et de Suisse alémanique. Il s'agit, pour la première de M^{lle} Denise Hanché institutrice à Bienne, qui remplace M. Neuenchwander, démissionnaire; pour le second de M. Hans Schuppli, instituteur à Bettingen BS, qui remplace M^{lle} Bieder, également démissionnaire.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Cours de complément

Les colonnes croix-rouge 31 à 34 et 71 à 74 ont suivi un cours de complément du 3 au 15 septembre. Ce cours s'est déroulé dans le cadre des prestations de service du 3^e corps d'armée. Grâce au bon niveau de leur formation sanitaire, les hommes des formations croix-rouge ont été mis entre autre à la disposition de leurs cadres pour participer à l'instruction des compagnies-hôpital. Ils ont pu en outre rendre de précieux services pour les soins et l'assistance des soldats malades hospitalisés dans les casernes de St-Luzisteig, Samaden et Bellinzone.

*

Cours de cadres au Chanet

Le troisième cours de cadres croix-rouge de l'année s'est déroulé à la caserne du Chanet/Neuchâtel, du 7 au 19 septembre. Y ont pris part 11 samaritaines et 7 éclaireuses, qui ont été formées en qualité de chefs de groupes du service croix-rouge. Malgré tous les appels qui furent lancés, on ne put malheureusement enregistrer que 18 inscriptions de candidates disposées à suivre ce cours de 13 jours. Toutefois, il est réjouissant de constater que, cette année, la participation des Romandes a été nettement plus intense, puisque la moitié des 18 participantes étaient des samaritaines et des éclaireuses suisses françaises.

*

Voici la liste des nouveaux chefs de groupe croix-rouge:

Samaritaines

Violette Burn-Grassen, de Laupen BE;
Elisabeth Ewig, de Granges;
Rosmarie Glur-Mosimann, de Langenthal;
Edith Gorgé, de Villeret;
Marie-Louise Portmann, de Bâle;
Annegret Stierlin, de Diessenhofen;
Hilda Kiener, de Berne;
Marie Ertli-Krebs, de Zollikofen BE;
Alice Bielser, de Riedholz SO.

Eclaireuses

Marie-Thérèse Comte, de Fribourg;
Esther Honold, de Küsnacht ZH;
Jeanne Michaud, de Lausanne;

Yvette Mottier, de Zürich;
Françoise Mousson, de Genève;
Madeleine Roulet, de Morges;
Margrit Weber, d'Erlenbach ZH.

A toutes ces nouvelles cheffaines de groupe nos félicitations et nos meilleurs vœux.

*

Visites sanitaires

Plusieurs visites sanitaires de recrutement, auxquelles se sont présentées des infirmières, des spécialistes, des éclaireuses et des aides-infirmières disposées à se mettre à la disposition du médecin-chef de la Croix-Rouge, ont eu lieu au mois de septembre:

7 septembre Ecole d'infirmières, Zurich;
9 septembre Ecole d'infirmières du Salem, Berne;
10 septembre Ecole d'infirmières du Lindenhof, Berne;
24 septembre Ecole d'infirmières d'Ilanz (caserne de Coire).

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Visite de journalistes allemands aux sièges du C. I. C. R. et de la Ligue

Quatorze journalistes allemands représentant les principaux organes de la presse et de la radio de la République Fédérale d'Allemagne ont fait en fin août une visite d'étude de deux jours auprès de la Croix-Rouge internationale, visite organisée par la Croix-Rouge de la République Fédérale d'Allemagne pour commémorer le centenaire de la naissance de l'idée de la Croix-Rouge. C'est la première initiative de ce genre prise par une société nationale de la Croix-Rouge. Le premier jour, au siège du C. I. C. R., des exposés de membres du Secrétariat furent suivis d'une discussion présidée par M. F. Siordet, vice-président. Dans la soirée, M. le Ministre Carl Burckhardt reçut les visiteurs dans sa propriété de Vinzel. Le lendemain, au siège de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. Henry Dunning, secrétaire général, et quelques-uns de ses collaborateurs ont fait aux journalistes des exposés sur les attributions et les activités de la Fédération mondiale des Sociétés de la Croix-Rouge; un débat suivit au cours duquel les journalistes posèrent des questions aux représentants de la Ligue et du C. I. C. R.

Tissage de Sirnach, Sirnach/TG

1857—1957
depuis 100 ans

tissus de coton fantaisie
pour tous usages (en gros)

tissage de coton fantaisie
teinturerie
blanchissage
finissage

Tissages

Apprêts

HABIS TEXTIL S.A.

Blanchisserie et
Teinturerie

FLAWIL

Tissus
sanforisés

H. FRITSCHI S.A., ZWILLIKON ZH

se recommande pour ses

tissus de coton et lin

velours et peluches

pour la literie, les vêtements de travail, doublures, molleton, à usage technique, tentes et bâches, etc. jusqu'à 240 cm. Peluches pour l'industrie et le vêtement

Vente uniquement en gros